



# VéloPartage en bref

Carouge, le 17 août 2020

## QU'EST-CE QUE VÉLOPARTAGE ?

VéloPartage est le nouveau réseau genevois de vélos en libre-service.

### EN QUELQUES CHIFFRES

**200**

VÉLOS

**60**

VÉLOS ÉLECTRIQUES

**50**

STATIONS

**20**

COMMUNES GENEVOISES

## QUELS SONT LES ACTEURS IMPLIQUÉS ?

VéloPartage est le fruit de la collaboration du Canton et de 20 communes participantes – Bardonnex, Bernex, Carouge, Céligny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Cologny, Confignon, Genève, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Satigny, Thônex, Troinex, Vernier et Versoix.

## QUI EXPLOITE LE RÉSEAU ?

L'exploitant du réseau, Donkey Republic, est une société danoise active depuis 2015. Elle propose des systèmes de vélos en libre-service dans plus de 60 villes en Europe et est déjà implantée en Suisse à Neuchâtel, Sion et Yverdon. A Genève, elle a mis en place un partenariat avec Genèveroule. Bien connue localement, cette association à but non lucratif est active depuis 2002 dans le domaine de la promotion de la mobilité douce et de l'insertion socio-professionnelle. Genèveroule aura la charge de réparer les vélos et de répartir de manière judicieuse les bicyclettes mises à disposition entre les différentes stations.

## QUEL EST LE LIEN AVEC CAROUGEROULE/GENÈVEROULE?

Avec l'arrivée de VéloPartage, la location de vélo chez Carougeroule prend fin et est remplacée par le système VéloPartage.

## QUELLES SONT LES PRESTATIONS ?

Dès le 18 août 2020, sur tout le territoire genevois, 50 stations de vélos en libre-service (VLS) seront opérationnelles pour une flotte de 200 vélos, dont 60 à assistance électrique. Le réseau,

exploité par la société Donkey Republic, en partenariat avec Genèvevroule, sera ensuite appelé à se développer régulièrement (650 vélos à l'horizon 2023). A noter que le recours s'opposant à la mise en service du VLS genevois a été récemment retiré par Intermobility.

Il y a actuellement 14 stations à Carouge. Pour les emplacements précis, il faut se référer à l'application gratuite Donkey Republic.

L'utilisateur peut louer et rendre un vélo dans n'importe quelle station du canton, selon les disponibilités indiquées dans l'application.

## QUELS SONT LES TARIFS EN VIGUEUR ?

**Attention** : nous passons de vélos gratuits la 1ère heure avec Carougeroule, à un service payant dès la 1ère heure.

Ici, les tarifs à **titre indicatif** au 18.08.2020 :

<b>Prix Vélopartage</b>	<b>jusqu'au 30.09.2020</b>	<b>dès le 1.10.2020</b>	<b>durée</b>
<b>Vélo classique sans abonnement</b>			
	0	1.80	15min
	0	2.30	30min
	0	3.50	1h
	2	5.30	2h
	4	7.90	4h
	6	9.50	6h
	8	11.80	12h
	10	13.80	1 jour
	30	23.40	2 jours
	40	31.90	3 jours
	20	7.40	jour supplémentaire
<b>Vélo électrique sans abonnement</b>			
	2.5	2.60	15min
	4	4.20	30min
	6	6.30	1h
	8	8.50	2h
	10	10.60	4h
	12	12.70	6h
	16	17.00	12h
	20	21.20	1 jour
	36	38.20	2 jours
	50	53	3 jours
	14	14.80	jour supplémentaire
<b>Abonnements</b>			
Abonnement vélo "1H free"	10	15	
abonnement vélo "12h free"	20	22	
abonnement VAE + vélo classique (30min VAE + 60min vélo classique)	-	A venir (35.-)	

## COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Télécharger l'application gratuite Donkey Republic.
2. S'inscrire et rentrer ses coordonnées de paiement (carte de crédit ou compte Paypal).
3. Sélectionner l'option voulue: vélo classique ou électrique.
4. Se rendre à la station VéloPartage de son choix, en se basant sur la carte interactive de l'application.
5. Déverrouiller le vélo selon la référence donnée par l'application (chaque vélo a un prénom).
6. Profiter de sa balade, avec possibilité de s'arrêter, de verrouiller et déverrouiller le cadenas intégré autant de fois que souhaité.
7. Ramener le vélo à la station VéloPartage de son choix, en se basant sur la carte interactive de l'application.
8. Le paiement est débité automatiquement après chaque emprunt, selon le tarif horaire indiqué. Il est également possible de souscrire à un abonnement, directement sur l'application.

## QUI PEUT LOUER UN VÉLO ?

Toute personne intéressée.

L'âge minimum pour louer un vélo :

- Vélo mécanique, selon directive du concessionnaire: 12 ans
- Vélo à assistance électrique « lent » (25 km/h), selon la législation en vigueur: 14 ans avec permis cyclomoteur (catégorie M), ou 16 ans.
- Il n'y aura pas de vélo à assistance électrique « rapide » (45 km/h).

## OÙ TROUVEZ L'INFORMATION ET TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ?

Toutes les informations à jour sont disponibles sur le site internet de Donkey Republic: <https://www.donkey.bike/fr/villes/location-velo-geneve/>

L'application est disponible pour téléchargement gratuit sous :

- Google Play Donkey Republic – location de vélos
- App Store Donkey Republic

Se référer à l'aide-mémoire juridique du cycliste de PRO VELO : <https://www.pro-velo.ch/fr/themes/securite-routiere/pedaler-en-securite/> pour les droit et devoirs du cycliste.

## LIENS

[CAROUGE.CH/VELOPARTAGE](https://www.carouge.ch/velopartage)

[DONKEY.BIKE/FR/VILLES/](https://www.donkey.bike/fr/villes/location-velo-geneve/)

[LOCATION-VELO-GENEVE/](https://www.donkey.bike/fr/villes/location-velo-geneve/)